



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. C'est également le cas des employés dans le secteur juridique.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

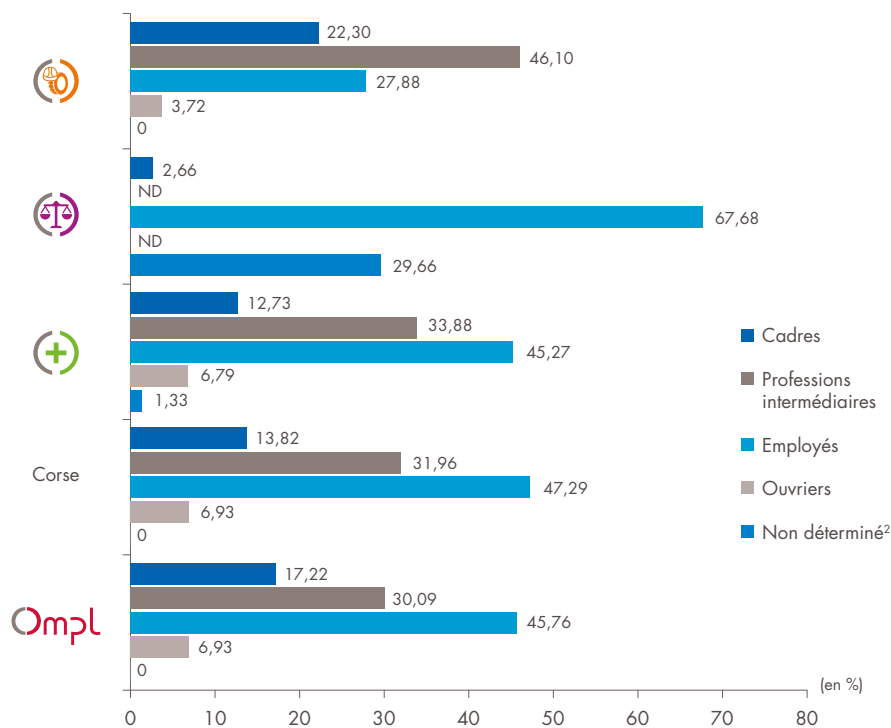


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et secteur professionnel



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

2. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine recrutent plus de cadres. La pharmacie d'officine se démarque aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
	22,30 %	46,10 %	27,88 %	3,72 %	0 %
	32,52 %	34,97 %	26,38 %	6,13 %	0 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	32,26 %	54,84 %	ND	12,90 %
	ND	70,42 %	21,13 %	ND	8,45 %
	2,66 %	ND	67,68 %	ND	29,66 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	6,03 %	ND	86,21 %	ND	7,76 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	ND	82,11 %	ND	17,89 %
	12,73 %	33,88 %	45,27 %	6,79 %	1,33 %
	ND	ND	90,96 %	6,38 %	2,66 %
	4,58 %	44,66 %	41,98 %	8,78 %	0 %
	3,20 %	15,20 %	73,87 %	7,73 %	0 %
	22,02 %	53,32 %	18,01 %	6,65 %	0 %
	26,21 %	ND	57,28 %	ND	16,50 %
Corse	13,82 %	31,96 %	47,29 %	6,93 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, une surreprésentation des femmes parmi les employés peut être observée dans les cabinets de géomètres. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les employés des entreprises d'architecture.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés mais la précision des données limite les comparaisons interbranches. Cependant, la forte féminisation de cette catégorie est remarquable pour les études d'huissiers de justice.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets médicaux et les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	ND	13,33 %	38,52 %	ND	48,15 %
	ND	19,57 %	40,22 %	ND	40,22 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	ND	55,56 %	ND	44,44 %
	ND	ND	29,94 %	ND	70,06 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	NA %	NA %	89,29 %	NA %	10,71 %
	9,77 %	38,39 %	38,55 %	5 %	8,29 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
	2,80 %	43,93 %	49,07 %	4,21 %	0 %
	ND	11,95 %	78,72 %	ND	9,33 %
	18,71 %	55,97 %	18,55 %	6,76 %	0 %
	ND	ND	ND	ND	100 %
Corse	11,20 %	29,43 %	53,33 %	6,04 %	0 %
Ompl	14,12 %	28,43 %	51,30 %	6,12 %	0,02 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

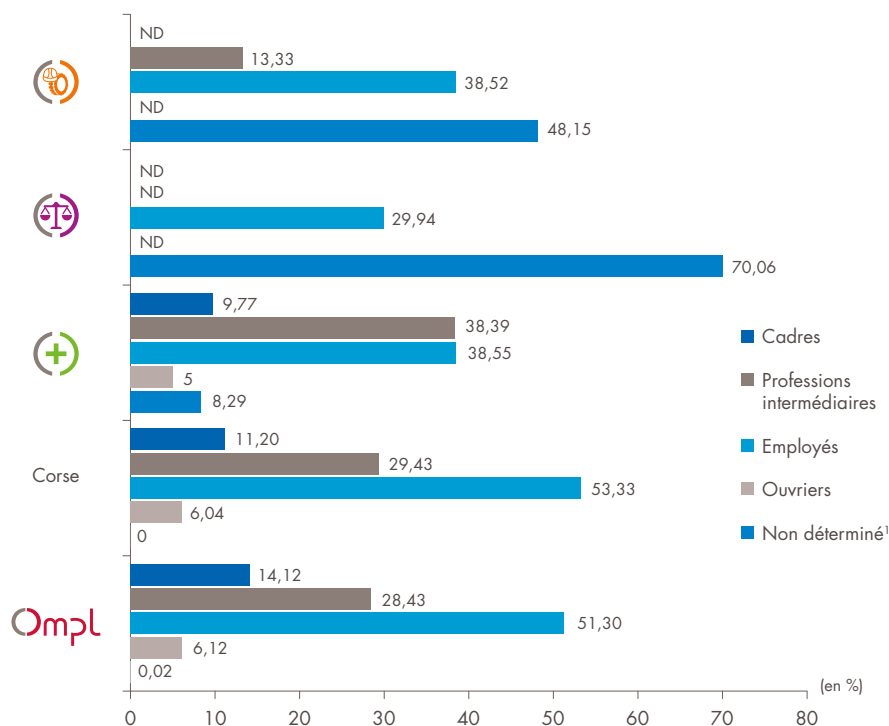
1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur santé, la féminisation des employés est relativement importante. Toutefois, la précision des données rend difficile les comparaisons intersectorielles.

Répartition des femmes par catégorie sociale et secteur professionnel



1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.